

• (3.10 p.m.)

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) vient simplement de suggérer au ministre des Postes (M. Côté) de nous parler plutôt du rapport Montpetit, alors qu'en ce moment, il n'est pas du tout question d'étudier le rapport Montpetit mais de savoir le pour et le contre de cette décision du ministère des Postes d'enlever les armoiries canadiennes sur les camions de la poste royale pour les remplacer par la feuille d'érable.

J'ai entendu, tout à l'heure, l'honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) tenter de jouer, comme d'habitude, à la politique avec la question. Je comprends que le chef de l'opposition trouve cela bien drôle, seulement cela fait longtemps que nous trouvons cela drôle aussi de le voir agir au Canada comme il le fait.

Monsieur l'Orateur, il n'est pas question, selon l'honorable ministre des Postes, d'éliminer complètement les armoiries canadiennes qui contiennent en elles-mêmes le fait anglais et le fait français. Par ailleurs, je crois logique de remplacer les armoiries actuelles par la feuille d'érable, qui est internationalement connue actuellement comme l'emblème du Canada. Au fait, personne, dans le monde entier, ne connaît les armoiries du Canada, et je mets au défi le chef de l'opposition de me dire à quel endroit et dans quel pays on connaît les armoiries du Canada, alors que la feuille d'érable est reconnue comme authentiquement canadienne. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, lorsque sur les appareils d'Air Canada nous avons changé le sigle TCA pour y substituer la feuille d'érable et les mots Air Canada, le chef de l'opposition ne s'est pas opposé à cela. Aujourd'hui, mettre la feuille d'érable sur les camions de la poste canadienne—je suis d'avis que nous devrions enlever les mots «Poste Royale,» parce qu'il s'agit de la poste canadienne—ne nous empêche pas d'avoir du respect pour la Reine du Canada. Nous avons vu, dans le monde entier, des pays qui faisaient partie, et qui font encore partie des Nations du Commonwealth: Les Indes. . .

M. l'Orateur: L'honorable député m'excusera si je l'interromps au moment où il débute son anecdote. Je veux simplement lui rappeler, encore une fois, comme je me suis permis de le faire auparavant, que les commentaires permis aux représentants d'un parti à la suite d'une déclaration ministérielle doivent autant que possible se limiter aux faits contenus dans la déclaration du ministre.

[M. Douglas.]

M. Caouette: Merci, monsieur l'Orateur, pour votre rappel au Règlement. Je m'en tiendrais autant que possible dans les limites de la déclaration de l'honorable ministre, mais c'est justement pour expliquer notre position et pour faire appel au raisonnement des députés que je voulais signaler que d'autres pays ont agi de la sorte et n'ont pas, pour autant, été blâmés.

Ici, au Canada, nous devons admettre que la décision annoncée à midi par l'honorable ministre des Postes n'a pas été prise par lui-même seulement, mais après consultation avec ses collègues et avec les membres du parti ministériel. C'est une décision administrative qui relève uniquement de son ministère, elle ne relève absolument pas du parti de l'opposition, ni du très honorable chef de l'opposition, pas plus qu'à son époque des questions similaires relevaient des partis de l'opposition. Aucun statut légal n'a été violé pour permettre à l'honorable ministre de nous annoncer à midi que la feuille d'érable paraîtra, dorénavant, sur les sacs et les camions et sur tout ce qui appartient au ministère des Postes.

Comme je le disais tantôt, le chef de l'opposition veut créer une tempête dans un verre d'eau. Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que cela serve tellement à l'unité canadienne pour laquelle il dit se dévouer tellement complètement.

M. l'Orateur: Il me semble que les commentaires de l'honorable député devraient se rapporter à la déclaration faite par le ministre plutôt qu'à celle du chef de l'opposition (M. Diefenbaker).

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a eu apparemment toute la latitude tantôt pour dire ce qu'il avait à dire. Et nous allons, nous, tolérer qu'il ait eu l'occasion de dire ce qu'il avait à dire sans dire un mot?

Monsieur l'Orateur, à tout événement, que le chef de l'opposition dise ce qu'il voudra, qu'il pense comme il voudra, je suis convaincu que la décision que le ministre des Postes—je ne partage pas toutes ses opinions, excepté cette fois-ci—vient de prendre, ou que son ministère et le gouvernement viennent de prendre, ne se limite pas simplement à la question d'élément français ou anglais mais touche la population canadienne, qui est composée des éléments les plus divers, laquelle a décidé que nous sommes des Canadiens et que la feuille d'érable est dorénavant notre emblème qui est actuellement reconnu dans le monde entier. C'est cela, notre approbation à nous.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas satisfait, et les Ca-